

L'évolution des territoires en France : dynamiques spatiales et différenciation sociale

Francis Aubert,
professeur d'économie
Agrosup Dijon,
UMR Cesaer Agrosup-INRA.

Le rapport des populations au territoire est marqué, dans la France contemporaine, par un phénomène majeur d'accroissement de la mobilité des personnes. Aux figures traditionnelles du mode de vie sédentaire et de l'ancrage local, modulées toutefois par de puissants mouvements d'exode rural, se sont substituées des pratiques courantes de mobilité résidentielle et de déplacements quotidiens. La géographie humaine du pays en est bouleversée et la carte des territoires reconfigurée, en lien notamment avec les dynamiques urbaines.

Une croissance générale de la population, qui ne se répartit pas uniformément sur le territoire national

La population française croît : sur les 30 dernières années, le gain net est supérieur à 9 millions d'habitants, suivant un rythme annuel moyen de 0,5 % ; cela correspond à un accroissement de plus de 300 000 personnes en moyenne annuelle [1]. La question qui se pose est celle de la localisation de cette population additionnelle : 25 régions, 87 départements et près de 27 000 communes ont gagné de la population. Sachant que les 4/5^e de cette croissance proviennent d'abord de l'excédent démographique naturel (fécondité) – une particularité française au sein de l'Union européenne où la proportion n'est qu'à

peine plus d'un tiers –, une partie des évolutions locales et régionales s'explique par la structure de la population et sa fécondité. L'ancien « croissant fertile » du nord et de l'est de la France, ainsi que les grandes villes, bénéficient de cet effet démographique naturel. Ce sont maintenant, de manière de plus en plus marquée, les migrations internes qui redessinent la carte de l'implantation des populations.

C'est la combinaison de deux forces qui explique les migrations : forces d'appel et forces de refoulement. D'un côté, l'appel provient des villes et des zones d'emploi dynamiques (l'accès à l'emploi reste le premier facteur d'attraction [2]), ainsi que des régions disposant d'atouts auxquels sont sensibles les ménages (climat, paysage, etc.). De l'autre, les forces de refoulement s'exercent dans les zones d'industrie ancienne ou d'habitat peu adapté au mode de vie contemporain.

La résultante de ces forces, à l'œuvre depuis plus de 30 ans, favorise les régions du sud de la France suivant un gradient d'héliotropisme – plus récemment, les bandes littorales sont concernées, particulièrement la façade atlantique – et les aires urbaines, au détriment des régions du nord-est et des communes rurales éloignées. La moitié de l'accroissement de population enregistré depuis 30 ans est localisée dans les 14 plus grandes aires urbaines¹ du pays [1].

Au-delà de la taille des agglomérations et de leur histoire, c'est l'attractivité globale des territoires [3], en termes économiques et résidentiels, qui en détermine aujourd'hui la dynamique.

Une inversion des soldes migratoires entre la ville et la campagne

Sur le long terme, c'est par la croissance urbaine que s'opère le remodelage de la géographie du pays. Alimentée par l'exode rural, qui repose sur le solde naturel de la population des campagnes et sur l'amélioration de la productivité du travail agricole, la ville s'est densifiée et étendue, en absorbant une part sans cesse élargie de la population nationale (1 habitant sur 2 en 1930, 8 sur 10 à partir de 1970²). Ce mouvement historique a pris fin au début des années 1970, avec une inversion des soldes migratoires (qui deviennent positifs pour les communes rurales) et naturels (qui deviennent négatifs). Cela ne signifie pas que les flux se tarissent, au contraire, mais les arrivées de nouveaux habitants sont maintenant supérieures aux départs, pour un nombre croissant de communes rurales. Depuis 1982, leur population augmente au même rythme que la moyenne nationale de 0,7 % par an [4], pour se stabiliser à 2 habitants sur 10.

La ville continue de croître, mais sur des espaces sans cesse élargis, par diffusion urbaine. L'arbitrage auquel procèdent les ménages, attirés par les bassins d'emplois, porte sur le rapport entre le coût du logement, décroissant selon l'éloignement des grands centres, et le coût du transport supporté pour l'accès à l'emploi, aux services et aménagements urbains. Une nouvelle organisation spatiale de la ville se dessine ; après les faubourgs et les banlieues, elle s'étend sur les couronnes périurbaines. Les communes les plus accessibles, dans un rayon d'environ 30 kilomètres, offrent le cadre de vie et les conditions matérielles d'accueil d'un

nouvel habitat individuel ; elles forment une couronne périurbaine qui progressivement s'étend et se densifie [5]. Tout se passe comme si la ville accueillait une population croissante de jeunes et d'actifs, locataires dans les quartiers abordables, qui cherchent ensuite l'accession à la propriété dans des communes périphériques. Après une période de stagnation, voire de décroissance démographique des villes-centres, ces dernières reprennent aujourd'hui vigueur.

Cette dynamique démographique a deux conséquences notables pour la construction des territoires : la création de grandes aires urbaines et la persistance de zones rurales à l'écart des dynamiques démographiques. À la première correspondent des aires urbaines très étendues qui rendent solitaires les zones d'emploi et de résidence. Le nouveau zonage en aires urbaines³ (ZAU) de l'Insee, défini en 2010, en donne une image assez nette. Les 241 grandes aires urbaines regroupent 80 % de la population, sur des surfaces croissantes atteignant près de la moitié du territoire. L'emploi y est concentré à 84 % de la valeur nationale (avec 8 emplois sur 10 dans les pôles eux-mêmes). Ces grandes aires urbaines continuent à évoluer sur des surfaces qui s'étendent également, mais à un rythme qui se ralentit au profit d'une densification des zones déjà périurbanisées [5].

La deuxième conséquence des mouvements démographiques actuels concerne les zones rurales reculées. Les territoires peu peuplés, éloignés des grandes agglomérations, continuent à perdre de la population. La « diagonale du vide » s'est resserrée mais elle n'a pas entièrement disparu : les départements des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Nièvre et du Cantal en constituent des figures emblématiques. Il y a alors un risque à parler de « renaissance rurale », dans la mesure où ce sont principalement des paramètres extérieurs aux campagnes qui en déterminent les évolutions. Des cas existent de territoires ruraux qui bénéficient de ressorts propres de développement et connaissent une dynamique indépendante des aires urbaines, en contexte touristique (exemple des stations de montagne, de sites remarquables) ou en périmètre d'action

publique volontariste (exemple des Parcs naturels régionaux, de Pays), mais ils ne sont pas suffisamment fréquents pour constituer un pavage territorial significatif. La population française reste très concentrée (les deux tiers de la population sur 10 % du territoire) et très dépendante des dynamiques économiques et sociales des grandes villes. On ne peut pas parler de desserrement généralisé ni de contre-urbanisation, selon ce que H. Le Bras entrevoit comme évolution tendancielle en prenant appui respectivement sur les cas de l'Allemagne, où tout le territoire est concerné, et de l'Angleterre, où la probabilité de croissance démographique est inversement proportionnelle à la distance à la ville [6].

Des flux sélectifs qui produisent une forte différenciation socio-spatiale

En combinant le phénomène de mobilité croissante des Français avec les caractéristiques démographiques des flux qui en résultent, on obtient un mouvement de forte intensité de transformation de la composition sociale des populations sur les différents territoires. Les personnes mobiles sont en effet typées au regard du cycle de vie et de la position sociale. Les jeunes migrent le plus fréquemment, à destination des pôles urbains, pour les études et la primo-insertion sur un marché du travail dynamique. En milieu de cycle de vie, les ménages cherchent un logement en rapport avec leurs préférences et leurs contraintes de budget et de déplacement, à distance raisonnable des centres d'emploi. Au moment de la retraite, la prise de distance avec la ville est plus marquée, même si un rapprochement ultérieur préservera les conditions d'accès aux services [7]. Ces mouvements sont de plus liés au niveau de qualification des personnes : la propension à la mobilité augmente avec le niveau de diplôme et de revenu. Par conséquent, les migrations renforcent les caractéristiques des territoires urbains et ruraux, dans le sens, respectivement, des classes d'âges jeunes *versus* âgées, des groupes sociaux aisés *versus* populaires.

Les mécanismes économiques génèrent ainsi une différenciation sociale prononcée au sein des territoires. Ils sont renforcés par le jeu du marché

L'ESSENTIEL

-
- ▶ Comment la population occupe-t-elle le territoire ? De profonds bouleversements sont intervenus au cours des 30 dernières années.
- ▶ Désormais, 241 grandes aires urbaines regroupent 80 % de la population.
- ▶ Hors grands centres urbains, le fossé se creuse entre des zones semi-urbaines et rurales affichant une forte vitalité, et de grands espaces ruraux en dépeuplement.
- ▶ Aux changements démographiques sont jointes des différenciations sociales qui concentrent les populations les moins favorisées dans les espaces périphériques, en zone urbaine et rurale.
- ▶ La carte des territoires vulnérables en a été ainsi profondément remodelée.

foncier (prix du m² et des logements) et des politiques, publiques et privées, qui tendent à produire des communes et des quartiers socialement homogènes. Dans les situations les plus extrêmes, on note l'existence de processus de ségrégation socio-spatiale, lesquels sont d'autant plus marqués que la taille de l'agglomération est importante [8].

Ces évolutions marquent la composition sociale des quartiers, des communes et des territoires, mais également les pratiques sociales. Les groupes sociaux ont des préférences, des facilités et des contraintes différentes, relatives notamment au budget et à la mobilité. On remarque que la mobilité quotidienne concerne une très grande majorité des français (85 %), qui effectuent trois déplacements par jour (une heure et 25 kilomètres de trajet), avec une différence marquée en faveur des résidents urbains [9].

Conclusion

Les territoires évoluent sous l'influence du processus général d'urbanisation : 95 % de la population française peut être considérée comme vivant sous l'influence des villes [10]. La France ne connaît pas pour autant une répartition homogène de la population, mais une diffusion sur de larges couronnes périurbaines gagnant progressivement la campagne. Ces changements s'inscrivent dans des territoires

aux périmètres sans cesse étendus et aux compositions plus variées. Les conséquences sociales sont importantes, car la population se renouvelle à un rythme soutenu, en termes de classes d'âge et de groupes sociaux. Les migrants sont le plus souvent originaires de la même région, ce qui explique la relative permanence des systèmes anthropologiques régionaux relevés par H. Le Bras et E. Todd [11] ; ceux-ci déterminent les comportements, y compris dans le domaine de la santé. Localement, si des problèmes peuvent se poser du point de vue de la cohésion sociale, c'est surtout par les pratiques de mobilité que s'expriment les différences. L'accès aux pôles de services est le premier critère d'inégalité entre les ménages. Si les services de premier recours sont disséminés sur le territoire, les services supérieurs sont regroupés dans les pôles. Aussi le déplacement des populations dispersées est-il le critère principal à considérer.

La question principale qui émerge de l'ensemble de ces évolutions est celle de l'existence d'éventuelles ruptures territoriales, par lesquelles l'accès des populations les moins favorisées aux services essentiels, notamment en lien avec la santé, peut être mis en cause. S'inscrire dans une perspective territoriale pour aborder ces questions suppose d'identifier les espaces sur lesquels l'implantation des équipements et des professions de santé a du sens, en lien avec les pratiques sociales des populations locales ; cela suppose aussi de rechercher, pour chaque territoire, des modes d'organisation adaptés au contexte local, en alliant solidarité et efficience. ■

1. En taille décroissante : Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Rouen, Toulon, Montpellier.

2. La question de la délimitation des zones rurales reste ouverte. À un premier niveau d'analyse, il s'agit des communes n'appartenant pas à une unité urbaine, c'est-à-dire à une agglomération de plus de 2 000 habitants en habitat continu. Le seuil des 2 000 habitants est le plus fréquemment utilisé au niveau international et au cours des différentes périodes historiques depuis 1850.

3. Ce zonage distingue les pôles d'emploi selon leur taille avec des seuils à 10 000 (grands pôles), à 5 000 (moyens pôles) et à 1 500 emplois (petits pôles), et leur associe les communes dont les actifs dépendent des emplois du pôle (à plus de 40 %).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Clanché F. Trente ans de démographie des territoires. Le rôle structurant du bassin parisien et des très grandes aires urbaines. *Insee Première*, 2014, n° 1483 : 4 p. En ligne : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1483/ip1483.pdf>
- [2] Blanc M., Schmitt B. Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et des petites villes. *Économie et Statistique*, 2007, n° 402 : p. 57-74. En ligne : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es402d.pdf
- [3] Alexandre H., Cusin F., Juillard C. *L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises*. Paris : université Dauphine, 2010 : 52 p. En ligne : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/67/26/01/PDF/attractivite_residentielle.pdf
- [4] Laganier J., Vienne D. Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes. *Insee Première*, 2009, n°1218 : 6 p. En ligne : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1218/ip1218.pdf>
- [5] Floch J.-M., Lévy D. Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines. *Insee Première*, 2011, n° 1375 : 4 p. En ligne : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1375/ip1375.pdf>
- [6] Le Bras H. *Les quatre mystères de la population française*. Paris : Odile Jacob, 2007 : 304 p.
- [7] Hilal M., Cavailhès J., Détang-Dessendre C., Legras S., Sencébé Y. *Cinquante ans de mobilités résidentielles et quotidiennes : quelles formes territoriales pour un mode de vie durable ?* [Rapport final]. Dijon Cesaer, UMR Inra/Agrosup, ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie, Plan Urbanisme Construction Architecture, 2012 : 138 p. En ligne : <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/rapport-50-ans-mobilites-residentielles1460.pdf>
- [8] Charlot S., Hilal M., Schmitt B. La périurbanisation renforce-t-elle la ségrégation résidentielle urbaine en France ? *Espace populations sociétés*, 2009, n° 1 : p. 29-44. En ligne : <http://eps.revues.org/pdf/3556>
- [9] Commissariat général au développement durable. La mobilité des Français. Panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008. *La Revue du CGDD, Service de l'observation et des statistiques*, 2010 : 224 p. En ligne : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rev3.pdf>
- [10] Brutel C., Lévy D. Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. 95 % de la population vit sous l'influence des villes. *Insee Première*, 2011, n° 1374 : 4 p. En ligne : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1374/ip1374.pdf>
- [11] Le Bras H., Todd E. *L'invention de la France. Atlas anthropologique et politique*. Paris : Gallimard, coll. NRF Essais, 2012 : 517 p.